Pêche Infos 90

Septembre 2023 – N°91

Dans ce numéro

1. La sécheresse
2. Les pêches électriques
3. La fête de la pêche
4. Labellisation de l'étang Beuque
5. Vitalsport Décathlon
6. Fermeture de la pêche
7. Dans nos AAPPMA
8. Infos diverses
9. A venir…

1. La sécheresse dans le Territoire de Belfort

La pluviométrie du mois de juillet et du début du mois d'août, conjuguée à des températures modérées, a permis de préserver le niveau des cours d'eau du département, de maintenir un taux d'humidité des sols propice au développement de la végétation et d'alimenter les nappes phréatiques notamment la nappe alluviale de la Savoureuse.

Cependant depuis quelques semaines, des températures élevées et un fort déficit pluviométrique par rapport aux normales sont observés.

Le niveau de l'ensemble des rivières est en baisse constante.

La Savoureuse à Belfort a franchi le seuil de niveau alerte renforcée tandis que le Doubs à Mathay, point de captage alimentant l'agglomération de Belfort a dépassé le seuil de niveau crise.

Les prévisions météorologiques font apparaître une absence de précipitations et des températures particulièrement élevées pour la saison.

Dans ce contexte, après consultation de la cellule de suivi opérationnelle et du comité ressource en eau et en cohérence avec les départements du Doubs et de la Haute-Saône pour ce qui concerne le bassin de l'Allan, **Raphaël SODINI, Préfet du Territoire de Belfort a décidé par arrêté préfectoral en date du 6 septembre 2023, de placer l'ensemble du département en situation d'ALERTE RENFORCEE.**

Ce passage en ALERTE RENFORCEE entraîne une première série de mesures de restriction des usages de l'eau qui sont détaillées en cliquant sur le lien ci-dessous :

Tableau alerte renforcée sécheresse

Le préfet du Territoire de Belfort restera particulièrement attentif à l'évolution de la situation. En cas d'aggravation, et conformément à l'arrêté cadre interdépartemental en vigueur, de nouvelles mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau pourront être prises.

Par ailleurs, il est rappelé que les maires peuvent prendre par arrêté municipal des mesures de restriction plus contraignantes et adaptées à la situation locale, en fonction de l'état des ressources en eau du territoire communal et sur le fondement de la salubrité et de la sécurité publiques.

Nous appelons à la vigilance et au civisme de chacun pour appliquer les mesures de restriction.

La ressource en eau est rare : soyons vigilants et économisons-la.

2. Les pêches électriques

Les inventaires piscicoles se poursuivent à travers notre département.

Le 10 août dernier, les pêches d'inventaire avaient lieu à trois endroits du nord territoire, à savoir, le Rhôme à Valdoie, la Rosemontoise à Rougegoutte et la Savoureuse à Malvaux.

Ces stations ont été choisies car fortement impactées par les sécheresses des années antérieures, et de ce fait, régulièrement en assec depuis 2015. Les résultats sont aussi maigres qu'en 2021, voire pire ; nous pouvons constater tout de même une faible recolonisation depuis 2022, mais qui se trouve de plus en plus limitée.

Pour la station de Malvaux nous avons trouvé une faible population de truites fario, quelques chabots, et des espèces d'accompagnement telles que loches, vairons, goujons, chevesnes. Pour les deux autres stations, l'impact des plans d'eau est avéré puisque nous avons comptabilisé également des perches et perches soleil.

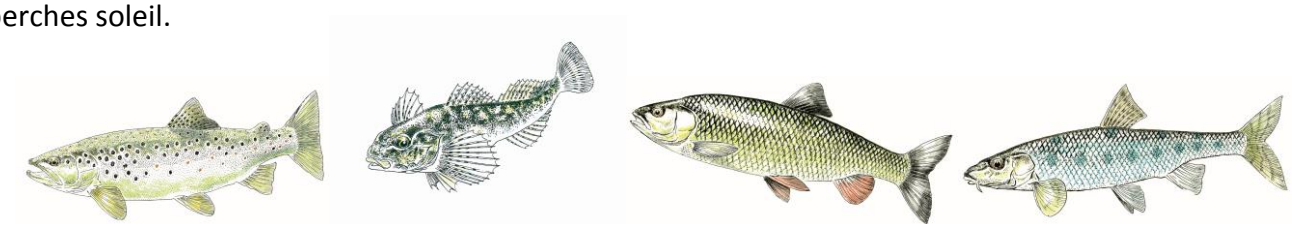

Dates des pêches à venir (suivant les conditions météorologiques) **:**
Si vous souhaitez participer à l'une d'entre elles, merci de contacter Marc HANNOTIN, de préférence par téléphone au 06 59 37 10 86 ou par mail à marc.hannotin@fede-peche90.fr

Le 20/09/2023 : - Station S10 : La Savoureuse au Champ de Mars à Belfort
- Station S24 : La Savoureuse en aval de la station d'épuration de Giromagny

Le 21/09/2023 : - Station S11 : La Rosemontoise à Valdoie
- Station S26 : La Savoureuse amont confluence Beucinière

Le 22/09/2023 : - Station A07 : La Coeuvatte à Courcelles
- Station B18 : La Madeleine à Anjoutey

3. Fête de la pêche

Cette année, la **fête de la pêche** s'est déroulée le **2 septembre** dernier, à **l'étang Gauthier** à Sermamagny.

Volontairement moins importante qu'en 2022, cette manifestation a tout de même remporté le succès attendu en faisant découvrir la pêche aux débutants (adultes et enfants), ou de nouvelles techniques à des pêcheurs confirmés.

Quel plaisir que de faire découvrir (ou redécouvrir) la pêche à des familles au bord de notre étang à Sermamagny, sous un soleil magnifique.

Très belle journée qui sera à renouveler.

Merci aux techniciens de la Fédération de pêche, ainsi qu'aux bénévoles des AAPPMA, présents pour accueillir les visiteurs.

4. Nouvelle labellisation pour le département

Le Comité régional de labellisation des parcours de pêche, composés d'élus associatifs et de représentants du secteur du tourisme, est le seul habilité à accorder les labels sur présentation des dossiers émis par les FDAAPPMA.

Ce **mercredi 6 septembre**, le rendez-vous était donné sur le **domaine des Ayeux à Lachapelle-sous-Chaux**, afin d'obtenir le **label national "PASSION" pour l'étang Beuque**, carpodrome de l'AAPPMA La Douce Savoureuse. Une fierté pour les bénévoles de cette AAPPMA, sans qui cela n'aurait été possible.

Cette reconnaissance nationale est un véritable plus pour le développement du loisir pêche dans le Territoire de Belfort.

Trois ans après l'obtention du label "passion" pour l'étang Lechir à Sermamagny, c'est une 2ème labellisation bien méritée pour les pêcheurs du Territoire de Belfort.

5. Vitalsport Décathlon

Le **VITALSPORT**… c'était le **samedi 9 septembre** sur le parking du magasin **Décathlon BESSONCOURT** !

Vous avez été nombreux à venir nous rencontrer. En famille ou entre amis, vous aviez la possibilité de découvrir, tester et vous initier à une dizaine de sports différents, dont la pêche faisait partie. Vous avez pu tester la pêche virtuelle en utilisant pour la première fois notre nouveau simulateur, qui a remporté un franc succès.

6. Fermeture 1ère catégorie

Ça y est, **la pêche en 1ère catégorie est fermée** depuis ce dimanche 17 septembre, tout comme la pêche de la truite fario en 2ème catégorie...

Laissons maintenant les truites fario se reposer et se reproduire tranquillement.

Rendez-vous en mars 2024 pour pouvoir à nouveau les titiller.

7. Dans nos AAPPMA

Commençons avec **l'AAPPMA de Belfort-Bavilliers** et son traditionnel **Enduro Carpes 48 heures** à l'étang des Forges.

Celui-ci s'est déroulé du 8 au 10 septembre dernier. Dix-neuf équipes se sont affrontées pour comptabiliser le plus de poissons pêchés durant ces 48 heures. Au total ce sont près de 1 400 kg qui ont été capturés, pour plus de 180 poissons.

Le podium :

1er : **Mathieu Gérardin et Thomas Schmitt**,
2ème : **Julien Cardot et Alexis Sainson**
3ème : **Fabrice Carette et Marc Robert**

Félicitations à tous.

Quant au **Festiv Assoc**, c'était ce Samedi 16 septembre au stade de Delle. Cette 19ème édition a attiré un grand nombre de visiteurs, pour le plaisir des associations présentes.

L'**AAPPMA La Plongeotte** avait bien évidemment son stand, composé entre autres, du nouveau simulateur de pêche de la Fédération. Le public s'en est donné à cœur joie pour tester ce mode de pêche virtuel.

8. Infos diverses

La FNPF a relancé son opération **"Offre d'automne"**, en proposant la **carte de pêche "personne majeure" à -50%.**

Cette carte est en vente du 1er septembre au 15 décembre sur le site www.cartedepeche.fr ou chez l'un de nos dépositaires habituels ; elle permet de pêcher à moindre coût pendant les quatre derniers mois de l'année 2023.
Attention, la carte de pêche "interfédérale" n'est pas concernée, on parle bien de la carte "personne majeure" valable uniquement dans le département choisi.
L'objectif est d'attirer de nouveaux pêcheurs en leur proposant un tarif attractif.

Nous souhaitons rendre hommage à Monsieur Jean-Claude Van Assche, garde-pêche de l'AAPPMA La Plongeotte depuis des années. Il contrôlait plus particulièrement le Barrage de Retenue à Joncherey.

Il nous a quitté subitement ce 4 septembre. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

9. A vos agendas...

Dimanche 1er octobre : Journée truites - AAPPMA Belfort-Bavilliers
Alevinage de 200 kg de truites (dont 50 kg de gros spécimens)
Réservation au 06 86 37 92 12

Dimanche 8 octobre : Journée truites - AAPPMA Trévenans
Alevinage de 150 kg de truites (dont 50 kg de gros spécimens)
Réservation au 06 07 41 10 41 ou 06 80 22 92 16

L'équipe de la Fédération de Pêche du Territoire de Belfort vous remercie de votre attention.

Nous contacter

Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Territoire de Belfort

3A Rue d'Alsace – 90150 FOUSSEMAGNE ☎ : 03 84 23 39 49
@ : contact@fede-peche90.fr **Site internet :** http://territoiredebelfort.federationpeche.fr/